



PLAN DE RELANCE

"PLANTONS DES HAIES"

Un accompagnement sur mesure !

Qui peut bénéficier du plan de relance "Plantons des Haies"

- › Les agriculteurs (personnes physiques, personnes morales)
- › Les établissements de développement agricole, d'enseignement agricole et de recherche qui détiennent une exploitation agricole
- › Des groupements d'agriculteurs (liste des structures éligibles et conditions) et les coopératives
- › Les associations syndicales de propriétaires (ASA, ASCo et ASL)
- › Les associations à but non lucratif (Loi 1901 ou articles 21 à 79-3 du code civil local)
- › Les établissements publics
- › Les parcs naturels régionaux et nationaux
- › Les communes et leur groupement ; les collectivités territoriales autres

Un accompagnement technique et financier sur mesure pour la reconquête des haies et des arbres champêtres dans les exploitations agricoles

L'action des Chambres d'Agricultures du Grand Est et ses partenaires mobilisés couvrira l'ensemble de la région (à l'exception de la Marne). Cette structuration régionale, avec des acteurs départementaux proches de vous, nous permet de vous proposer un accompagnement et une animation locale, pertinent et en adéquation avec les caractéristiques de vos territoires et de vos exploitations agricoles.

Un **appui technique, de l'accompagnement de projet jusqu'au dépôt de dossier** pour la demande d'aide à la plantation (prise en charge dans le cadre du plan de relance, pour une durée moyenne de 3 jours).

Le taux fixe d'aide publique sur l'ensemble de l'assiette des dépenses éligibles est de

- Aide de base fixe de 90% pour les porteurs de projets privés
- Aide de base fixe de 80% pour les porteurs de projets publics

Des conseillers spécialisés sont présents à vos côtés des trois étapes clés



ACCOMPAGNEMENT
à la conception de projet



ACCOMPAGNEMENT
du chantier de plantation



ACCOMPAGNEMENT
administratif

Vos interlocuteurs

Un projet de plantation ?

Contactez dès aujourd'hui un des partenaires présent dans votre département

Les Chambres d'agriculture

Ardennes – Adrien BALCEROWIAK – 06 23 38 26 30 - adrien.balcerowiak@ardennes.chambagri.fr
Aube – Mélanie BOUCHERAT – 06 30 40 54 43 - melanie.boucherat@aube.chambagri.fr
Haute-Marne – Renaud BLANCHET – 06 26 66 10 61 - rblanchet@haute-marne.chambagri.fr
Meuse – Damien VIARRE – 06 75 86 70 45 - damien.viarre@meuse.chambagri.fr
Meuse – Nicolas HENRY – 06 73 03 29 46 - nicolas.henry@meuse.chambagri.fr
Vosges – Thomas LACROIX – 06 75 87 28 06 – thomas.lacroix@vosges.chambagri.fr
Meurthe et Moselle – Julien GRAND – 06 01 45 86 52 - julien.grand@meurthe-et-moselle.chambagri.fr
Moselle – Anne BARTH – 06 07 10 73 61 - anne.barth@moselle.chambagri.fr
Alsace – Mathilde ARESI – 06 11 68 38 55 - mathilde.aresi@alsace.chambagri.fr

Les organismes partenaires

Fédération des chasseurs du Bas-Rhin – Nicolas BRACONNIER – 06 80 74 71 61- nicolas.braconnier@fdc67.fr
Fédération des chasseurs des Vosges – Laurent LALEVEE – 03 29 31 10 74 - l.lalvee.fdc88@orange.fr
Fédération des chasseurs Ardennes – Anthony MERIAU – 06 30 42 55 21 - merieau.fdc08@chasseurdefrance.com
Fédération des chasseurs de l'Aube – Léo Thery – 07 66 31 14 57 - thery.l@fdc10.org
Fédération des chasseurs de la Meuse – Joël BATTAGLIA – 06 75 19 31 60 - j.battaglia@chasseurdefrance.com
Fédération des chasseurs de Moselle – Olivier SCHOENSTEIN – 06 43 37 79 45 - oschoenstein@fdc57.org
CRPF Grand Est – Nicolas VAN DER HERREN – 06 24 48 91 28 - nicolas.vanderheeren@crpf.fr
Comptoir Agricole – Philippe KUNTZMANN – 06 11 68 38 55 - Philippe.KUNTZMANN@comptoir-agricole.fr
Metz Métropole – Bruna DIAMANTE – 03 57 88 34 52 - bdiamante@metzmetropole.fr
SCOTAM – Marie MULLER – 03 57 88 34 44 – mmuller@scotam.fr
SCARA – Philippe MICHONNEAU – 06 03 76 79 48 - p.michonneau@scara.fr

Référent pour la Chambre régionale d'Agriculture Grand Est

Thomas LACROIX 06 75 87 28 06 – thomas.lacroix@vosges.chambagri.fr